

PROGRAMME DE FORMATION

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (FORMATION INITIALE)

(Version 1 – Maj 03-2022)

Prérequis : Aucun.

Modalités et délai d'accès à la formation : Environ 2 mois à réception des documents contractuels signés.

Public visé : Salariés – Demandeurs d'emplois - Élèves.

Participants : de 4 à 10 participants par session.

Durée de la formation : 2 jours, soit 14 heures.

Format : Présentiel.

Spécialité de formation : 333 - Enseignement, formation.

Modalités d'évaluation : Formative - Certificative – Mise en situation.

Votre contact : CLEMENCEAU Eric – 07 77 46 45 10 – e.clemenceau@f2st.fr – www : f2st.fr

Accessibilité Handicap : La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Un temps d'analyse des besoins étude des conditions d'accès et des moyens de compensation sera réalisée afin d'identifier la faisabilité et les moyens de compensation et d'adaptation nécessaire.

OBJECTIFS DE LA FORMATION & COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation la stagiaire sera capable :

- D'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail, en portant secours à la ou les victime (s).
- D'intervenir en toute sécurité sur une situation dangereuse sur son lieu de travail en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels. Ceci dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Méthode pédagogique :

- Démonstration en temps réel.
- Démonstration commentée et justifiée.
- Reformulation.
- Apprentissage des gestes par les stagiaires.

Matériel utilisé :

- 1 défibrillateur de formation avec les accessoires.
- 1 lot de mannequin (adulte, enfant, nourrisson) avec peaux de visages individuelles.
- Divers matériels pour la réalisation des simulations.
- Matériel d'entretien pour les mannequins.

Documentation à destination des stagiaires.

- Aide-mémoire « Sauvetage secourisme du travail » (Edition INRS ED 4085).

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Le cadre juridique** : Être capable de situer le cadre juridique de son intervention.
- **La prévention** : Être capable de situer son rôle de sauveteur secouriste du travail dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- **La protection** : Être capable de réaliser une protection adaptée.
- **L'examen** : Être capable d'examiner la ou les victime (s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- **L'alerte** : Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.
- **La victime saigne abondamment** : Être capable d'identifier et d'arrêter un saignement abondant.
- **La victime s'étouffe** : Être capable de reconnaître une victime qui s'étouffe et s'avoir désobstruer les voies respiratoires.
- **La victime se plaint de malaise** : Être capable de réagir lorsqu' une personne est victime d'un malaise.
- **La victime se plaint de brûlure** : Être capable de repérer les signes de brûlures et mettre en œuvre les gestes nécessaires afin d'éviter une aggravation.
- **La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements** : Être capable de repérer les signes de douleurs en posant des questions et en écoutant la victime.
- **La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment** : Être capable de distinguer une plaie et d'assurer les gestes appropriés.
- **La victime ne répond pas mais respire** : Être capable de secourir une personne qui ne répond pas mais qui respire.
- **La victime ne répond pas et ne respire pas** : Être capable de reconnaître les signes d'un arrêt cardio-pulmonaire et d'assurer les gestes appropriés.